

APPENDICE No 3

Q. Nous avons entendu des gens nous dire — pas très souvent, — et prouver que cette crise doit être attribuée aux cultivateurs, et je prends pour acquit que dans le Manitoba, l'habitant de la ville est tout aussi habile, mais pas plus, aussi honnête et travaille aussi fort que les gens de la campagne.

M. McKay:

Q. De quelle nature sont faits vos prêts?—R. Dans les campagnes, ils sont tous placés sur des fermes. Tous les prêts faits en dehors des villes sont placés sur des fermes.

Q. Combien avez-vous de prêts dans les campagnes?—R. Au premier avril, nous avons 777 prêts sur des fermes.

M. Sales:

Q. Et dans Winnipeg, de quelle nature sont-ils?—R. A Winnipeg, nous avons prêté sur des immeubles occupés pour des postes d'affaires, et un grand nombre sur des maisons d'habitation. Nous avons une spécialité sur ce dernier genre à Winnipeg, et je puis dire que 90 p. 100 des 279 prêts faits dans la cité de Winnipeg sont placés sur des maisons d'habitation.

Le président:

Q. Combien pour chaque maisons?—R. Oh! bien...

Q. Quelle est la moyenne?—R. Il est très difficile de dire cela de mémoire, mais nous avons des prêts sur des maisons d'habitation de \$2,500 en montant. Je me rappelle que le plus élevé est de \$15,000.

M. Sales:

Q. Vous avez 279 prêts dont le total est de...?—R. Nous avons des prêts élevés sur les immeubles d'affaires. Je me souviens d'un prêt de \$350,000, qui représente 14 p. 100 du total des 279 prêts dans la cité de Winnipeg.

Le président:

Q. Quel est l'intérêt que vous percevez dans la ville?—R. Notre taux d'intérêt dans la cité est le même que dans les campagnes.

Q. Huit pour cent?—R. Oui. Lorsque notre taux était de 7 p. 100 pour les cultivateurs, avant la guerre, nous avions le même taux dans la ville.

Q. Il n'y a pas de distinction?—R. Non. Je puis dire que pour le taux d'intérêt, la seule province de l'Ouest où il y a eu un changement, c'est le Manitoba. Le taux d'intérêt que nous exigeons aujourd'hui dans la Saskatchewan et l'Alberta est le même qu'avant la guerre.

M. Sales:

Q. A l'exception du taux de 8½ p. 100. Qu'est-il arrivé à votre employé qui a accepté ce contrat?—R. Il travaille encore pour nous.

Q. Vous ne l'avez même pas réprimandé?—R. Non, je ne le crois pas.

M. Milne:

Q. L'avez-vous complimenté?—R. Non, pas même cela.

M. Sales:

Q. Il a reçu une augmentation?—R. Non, il est le seul gérant qui n'ait pas eu d'augmentation de salaire en janvier dernier.

Q. Au sujet de ces prêts, ou de l'intérêt restant dû à la fin de l'année, avez-vous remarqué que le cultivateur cherche à retarder la vente de son blé?—R. Oui. Du premier janvier au premier avril 1923, nous avons perçu sur les prêts faits au Manitoba, \$29,646, et nous allons pousser la perception encore quelques mois. Toutes les fois qu'un cultivateur vient nous dire: "Je voudrais garder mon